Rapport de mission 2022

LA BANQUE POSTALE

Sommaire

L'édito de Natacha Valla 4

Entreprise à mission par nature 6
De l'ADN à l'ambition stratégique
Une raison d'être et 3 objectifs statutaires

Une gouvernance à la mesure de l'ambition 9
Un collectif aux profils riches et diversifiés
Une organisation ouverte

La mesure de l'impact de la transition juste 13

Le suivi de l'exécution de la mission 17
Objectif 1 : la culture de l'impact
Objectif 2 : développer des offres ESG (1)
Objectif 3 : l'exemplarité de notre action

5 groupes de travail pour aller plus loin 24
- Suivi de la mission dans un contexte macroéconomique modifié
- Développement du plan de transition de La Banque Postale
- Développement de la finance à impact : travaux autour des outils de qualification de l'offre
- Nourrir l'innovation de l'offre du Groupe
- Assurer l'appropriation de la qualité de société à mission par les collaborateurs du Groupe

L'entreprise à mission : un choc de gouvernance 28
Regards croisés entre Philippe Heim et Adrienne Horel-Pagès

Annexes 31
- Les indicateurs de performance
- Le rapport de l'organisme tiers indépendant

(1) Environnemental, sociétal et de gouvernance.

Entreprise à mission par *nature*

L'an 1 de l'entreprise à mission

Le 23 février 2022, La Banque Postale a adopté la qualité de société à mission, réaffirmant sa volonté de faire de la transition juste le fil rouge de sa gouvernance et un levier de sa performance. Elle a ainsi désigné un comité de mission, aux profils riches et diversifiés, qui s'assure du suivi des engagements de La Banque Postale pour transformer son modèle de bancassureur.
Dans ce premier rapport de mission, ses membres présentent les objectifs ainsi que les indicateurs qui permettent de suivre leur bonne réalisation. Ils présentent également l'avancée des différents groupes de travail.

18
membres

dont

12
experts indépendants

6
réunions du comité

1
visite de terrain

5
groupes de travail

Édito

Natacha Valla

Économiste et doyenne de l'École du management
et de l'impact de Sciences Po Paris,
Présidente du comité de mission de La Banque Postale

Crise géopolitique, énergétique, reconfiguration des chaînes de valeur globales, persistance de l'inflation et renversement des conditions financières… La simultanéité des chocs auxquels nous faisons face aujourd'hui accélère la réflexion sur l'entreprise responsable et favorise l'émergence de nouvelles instances de gouvernance. C'est dans ce contexte que La Banque Postale a réuni des experts aux profils variés pour réfléchir ensemble et en toute liberté à son ambition de banque citoyenne.

Citoyenne, La Banque Postale l'était de fait par le passé et a décidé d'y investir son avenir. En travaillant sur la question au sein du comité de mission, mon intuition a été confirmée : La Banque Postale a un rôle unique pour notre pays. J'ai grandi au contact de ces générations qui ont connu les années post-Seconde Guerre mondiale, avec leur vision de la société où les notions de service public, de bien public et d'entreprise publique servaient une mobilité sociale avérée, une territorialité vécue comme un atout. Le rôle qu'ont joué ces entreprises « citoyennes » reste gravé dans la conscience collective. Bien que jeune, La Banque Postale puise ses racines dans l'histoire de La Poste, et a su en garder le meilleur : l'ancrage territorial, le maillage très fin et des managers qui ont conservé cette vision. Il me semble que même les nouvelles recrues ont le sens de cette mission.

> **« Citoyenne, La Banque Postale l'était de fait par le passé et a décidé d'y investir son avenir. »**

La mission que s'est donnée la Banque est claire, riche et cohérente. C'est la façon dont elle se décline en objectifs assortis d'indicateurs que le comité de mission a été appelé à challenger. Nous avons eu des discussions intéressantes, animées parfois, certains points nous posaient problème et nous avons infléchi les choix. Mais après tout, nous en sommes aux balbutiements, il faut être humble, creuser patiemment le sillon, tirer le fil dans le temps, dans cette matière vivante que nous enrichirons à travers les crises, les nouvelles réglementations.

…/…

Édito de Natacha Valla

.../...

Nous comptons pour cela sur l'engagement des collaborateurs et sur l'aide de chercheurs attirés par la finance durable.

Forts de cette ambition de la Banque, qui est en même temps une responsabilité, les membres du comité de mission ont accompagné, éclairé ou questionné la fabrication de chaque indicateur de mesure de la mission de La Banque Postale. Notre travail a été à la fois granulaire et holistique.

Vous l'aurez compris, une volonté forte est là. Mais ce qui fera la différence, c'est la place qui sera accordée aux recommandations du comité de mission par les instances de gouvernance de La Banque Postale. Il sera essentiel que les instances dirigeantes s'engagent et se sentent obligées. Au-delà, toutes les directions doivent être concernées car il nous incombe collectivement de faire preuve de courage institutionnel. La Banque Postale a déjà ouvert la voie, elle s'est positionnée avec une longueur d'avance : le travail ne fait que commencer !

« La Banque Postale puise ses racines dans l'histoire de La Poste, et a su en garder le meilleur : l'ancrage territorial, le maillage très fin et des managers qui ont conservé cette vision. »

Mars

> Réunion plénière de lancement du comité de mission et publication d'un guide méthodologique

Juin

> Lancement des 5 groupes de travail pour approfondir des axes prioritaires

> Visite de terrain autour du déploiement des offres ESG en agence

> 2e réunion plénière du comité de mission

Juillet

> 1re commission d'engagement citoyen

Septembre

> Validation des indicateurs de suivi par le Comité exécutif

> 3e réunion plénière du comité de mission

Novembre

> 2e commission d'engagement citoyen

Décembre

> Choix de l'organisme tiers indépendant (OTI)

> Contribution des membres au 1er rapport de mission

Entreprise à mission par nature

De l'ADN à l'ambition stratégique

La Banque Postale est une banque jeune et engagée dans les défis de son temps. Une banque publique tournée vers les territoires et accessible à tous ses clients, elle est née avec une vocation citoyenne. Pour devenir le bancassureur des Français, elle a choisi de faire de la transition juste, le ressort de son ambition.

2006
Création de La Banque Postale.

2008
Livret A : la loi confirme les obligations spécifiques de La Banque Postale au titre de sa mission d'accessibilité bancaire.

2012
Engagement dans L'Envol, le programme de mécénat sociétal en faveur de l'égalité des chances, dont 1000 jeunes ont bénéficié en dix ans.

Création du « Club de l'Initiative contre l'exclusion bancaire », sous l'impulsion de La Banque Postale.

2017
La Banque rejoint la « Science Based Targets initiative ».

2020
Engagement zéro émission nette en 2040 sur l'ensemble des activités bancaires sous réserve que les États et les acteurs économiques prennent les mesures nécessaires en ce sens.

2021
Le groupe La Poste devient société à mission et La Banque Postale révèle sa raison d'être au service de la transition juste.

2022
La Banque adopte à son tour la qualité de société à mission et constitue son comité de mission.

2023
Publication du 1er rapport de mission.

Entreprise
à mission par nature

De l'ADN à l'ambition stratégique

Les 3 « étages » de la loi Pacte pour passer d'entreprise commerciale à entreprise à mission.

Le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (dit « loi Pacte » du 22 mai 2019) consacre l'article 1833 du Code civil sur l'intérêt social de l'entreprise à mission. La raison d'être de l'entreprise, définie en tenant compte des enjeux de ses activités, est inscrite dans les statuts, qui précisent les objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre, ainsi que la désignation d'un comité de mission.

Une raison d'être et 3 objectifs statutaires

Parce qu'elle est née avec une vocation citoyenne, La Banque Postale est convaincue qu'il n'y a pas de création de valeur durable sans partage, pas de dynamisme économique sans vitalité des territoires, pas de développement pérenne sans respect des limites planétaires.
En proposant des services performants et accessibles, notre mission est de permettre à chacun de s'accomplir et de contribuer, par ses choix d'investissement et d'épargne, d'assurance et de consommation, à construire une société plus attentive à la planète et à ceux qui l'habitent.
Banquier et assureur engagé, nous voulons œuvrer à cette transition juste, avec tous nos clients et tous nos collaborateurs.

3 objectifs statutaires, leviers de décision stratégiques...

Transformer
notre modèle de bancassurance
par la culture de l'impact
environnemental, social et territorial

Développer
et promouvoir dans notre
offre de bancassurance
des produits et services répondant aux enjeux environnementaux,
sociaux et territoriaux

Faire progresser
les meilleurs standards et
les pratiques réglementaires
de la bancassurance **par**
l'exemple de notre action

... pour devenir le bancassureur préféré des Français

Pour en savoir plus :
www.labanquepostale.com/responsabilite-societale-des-entreprises/entreprise-a-mission.html

Une gouvernance à la mesure de l'ambition

Une gouvernance à la mesure de l'ambition

Un collectif aux profils riches et diversifiés

Le comité de mission de La Banque Postale est composé de 18 membres.

12 grands experts indépendants

Natacha Valla
Économiste et doyenne de l'École du management et de l'impact de Sciences Po Paris, Présidente

Julien Blanchard
Président du Directoire, Hoffmann Green Cement Technologies

Dominique Bourg
Philosophe et professeur honoraire à l'université de Lausanne

Sandrine Bouttier-Stref
Directrice responsabilité sociale d'entreprise de Sanofi

Léa Faucheux
Membre du collectif « Pour un réveil écologique »

Charlotte Gardes
Économiste, FMI

Marie Georges
Directrice exécutive Conseil en développement durable Accenture France et Benelux

Jean-Louis Kiehl
Président de Crésus

Marie-Christine Korniloff
Directrice déléguée aux relations avec le monde économique, WWF France

Benoît Leguet
Directeur général, Institute for Climate Economics (I4CE)

Simon Létourneau
Président et fondateur de Carbo

Joël Tronchon
Directeur développement durable Europe, L'Oréal

Une gouvernance à la mesure de l'ambition

Un collectif aux profils riches et diversifiés

4 représentants de La Banque Postale...

Philippe Heim
Président du Directoire

Adrienne Horel-Pagès
Directrice de l'engagement citoyen

... dont deux salariés volontaires tirés au sort

Philippe Boiral
Expert en maîtrise
des risques opérationnels,
La Banque Postale

Anissa Papin
Responsable de la communication
Engagement citoyen,
La Banque Postale

2 représentants du groupe La Poste et du groupe Caisse des Dépôts

Sarah Lacoche
Directrice du département des finances,
Banque des Territoires – Caisse des Dépôts

Nicolas Routier
Directeur général adjoint en charge
du service public et de la régulation,
groupe La Poste

Une organisation ouverte

Le comité de mission assure le suivi de la mission et peut demander à la Banque d'instruire tout sujet clé au regard de la mission. Ses travaux sont présentés par le Président du Directoire, lui-même membre du comité, au Conseil de surveillance de la Banque. Source d'information pour le Directoire, le comité de mission a également vocation à enrichir le dialogue social à travers la commission d'engagement citoyen.

La commission d'engagement citoyen

réunit 2 fois par an les représentants des organisations syndicales et les représentants du comité de mission.

Le comité de mission

Au cœur du dispositif, il informe le Directoire, il reporte au Conseil de surveillance et se réunit 3 fois par an en plénière a minima.

Le réseau des ambassadeurs de la transition juste

a vocation à accélérer le déploiement de la stratégie d'engagement citoyen en interne.

Regard de Philippe Boiral,

expert en maîtrise des risques opérationnels de La Banque Postale et membre du comité de mission

« Réussir la transition juste n'est possible qu'avec l'implication de chacun. En intégrant des objectifs environnementaux et sociaux dans ses statuts, La Banque Postale a su trouver les leviers pour impliquer tous ses collaborateurs. Elle a intégré dans son comité de mission deux collaborateurs parmi les six membres issus du Groupe. Ensuite, sans que la loi ne l'y oblige, elle a mis en place une commission de l'engagement citoyen qui permet d'instaurer avec les organisations syndicales un dialogue inédit sur des thèmes qui dépassent le cadre classique du dialogue social. Enfin, la Banque a choisi d'animer un réseau d'ambassadeurs pour diffuser largement l'esprit de l'entreprise à mission. Personnellement, je me retrouve dans cette initiative car La Banque Postale est avant tout une aventure collective. »

Le point de vue des organisations syndicales,

représentées au sein de la commission d'engagement citoyen

« Nous prenons acte positivement du fait d'être associés à cette aventure dans le cadre de la commission d'engagement citoyen. Désormais, le périmètre de cette commission ainsi que le rôle des élus du CSE restent à définir. À court terme, les élus doivent maintenant être formés et les indicateurs de suivi partagés et identifiés. La commission salue cette volonté d'associer les élus dans le cadre d'une mission stimulante en soi ! »

La mesure de l'impact de la transition *juste*

Le suivi de l'exécution de la mission

Le comité de mission suit la réalisation des objectifs environnementaux et sociaux à travers 14 indicateurs, mis à jour chaque trimestre.

OBJECTIF 1 : transformer notre modèle de bancassurance par la culture de l'impact environnemental, social et territorial

	4e trim. 2022	Cible 2025
Part des collaborateurs ayant suivi une formation RSE/impact	64,9 %	90 %
Prise en compte des objectifs extra-financiers dans la rémunération des collaborateurs du Groupe	En production	100 %
Part des nouvelles offres identifiées comme citoyennes via la check-list ESG	64 %	80 %
Innovation et sensibilisation des clients sur l'empreinte carbone	4 940	66 150

La mesure de l'impact de la transition juste

OBJECTIF 2 : développer et promouvoir dans notre offre de bancassurance des produits et services répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux

	4e trim. 2022	Cible 2025
Production annuelle de crédit auprès des collectivités locales :	**4,39 Mds€**	**4,5 Mds€**
– dont prêts verts et sociaux	**1,06 Md€**	**1,1 Md€**
Production FAP déployée pour les projets d'énergies renouvelables	**3,8 Mds€**	**4 Mds€**
Encours d'investissement CNP Assurances en faveur de la TEE (1)	**25,2 Mds€**	**30 Mds€**
Indicateur clientèles en situation de fragilité financière	**En production**	**En production**
Production annuelle de crédit auprès du logement social, de la santé et du milieu associatif :	**2,6 Mds€**	**2,5 Mds€**
– dont prêts citoyens	**0,24 Mds€**	**0,3 Md€**
Production annuelle de crédit auprès du tissu économique local :	**2,3 Mds€**	**2,4 Mds€**
– dont prêts citoyens	**0,06 Md€**	**0,3 Md€**

(1) Transition énergétique et écologique.

La mesure de l'impact de la transition juste

OBJECTIF 3 : faire progresser les meilleurs standards et les pratiques réglementaires dans le secteur de la banque et de l'assurance par l'exemple de notre action

	4e trim. 2022	Cible 2025
Part des femmes parmi les cadres stratégiques	37 %	50 %
Part des collaborateurs ayant participé à une action d'engagement	En production	90 %
Trajectoire de décarbonation et d'alignement sur l'Accord de Paris		
· Réduction scopes 1 et 2	En production	–46 % (2030)
· Scope 3 : Immobilier PPH	–17 % (à fin 2021)	–46 % (2030)
· Scope 3 : Immobilier PMO	–9 % (à fin 2021)	–36 % (2030)
· Scope 3 : Obligations	+3,18 °C (à fin 2021)	+1,88 °C
· Scope 3 : Prêts LT aux entreprises	+2,98 °C (à fin 2021)	+2,11 °C
Part du portefeuille entreprise couverte par des politiques sectorielles	En production	En production

Le suivi de l'exécution de la *mission*

Le suivi de l'exécution de la mission

Objectif 1 : La culture de l'impact

Pour assurer la bonne réalisation des objectifs environnementaux et sociétaux fixés par La Banque Postale, le comité de mission a choisi de suivre 14 indicateurs prioritaires. Chaque indicateur a son périmètre et son plan d'action pour atteindre sa valeur cible, validés par le Comité exécutif.

L'indicateur « Pourcentage des collaborateurs ayant suivi une formation RSE/ impact »

vu par Sandrine Bouttier-Stref,
Directrice responsabilité sociale d'entreprise de Sanofi

« Intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise est un levier de transformation nécessitant un changement culturel. Celui-ci ne peut s'opérer sans l'engagement du collectif et la compréhension des enjeux par l'ensemble de l'organisation. La Banque Postale a bien compris cet enjeu et a lancé en 2022 plusieurs initiatives de formation et d'éducation sur diverses thématiques, ayant suscité un fort taux d'adhésion. Les sujets de RSE commencent donc à s'ancrer, au travers du team building notamment. 2022 est une première année encourageante d'engagement des collaborateurs. En collaboration avec le groupe La Poste, près de 2 200 collaborateurs de La Banque Postale ont été formés, dépassant largement l'objectif de 1 500 (source : URD). Divers outils de communication seront déployés en 2023 pour aller encore plus loin, l'objectif 2024 étant de 13 000 collaborateurs. »

L'indicateur « Part des collaborateurs du Groupe ayant un objectif extra-financier dans leur rémunération »

vu par Joël Tronchon,
Directeur développement durable Europe, L'Oréal

« Il est très pertinent d'avoir basé le critère RSE de la rémunération variable sur une note composite agrégeant le classement de La Banque Postale par rapport à des concurrents en matière de notations extra-financières : cette approche holistique permet de prendre en compte l'ensemble des dimensions sociales et environnementales de la RSE. Le fait que le critère RSE représente 25 % de l'intéressement est significatif au vu des pratiques du marché. La Banque Postale SA joue un rôle de pionnier, puisque cet indicateur vise l'extension de cette bonne pratique à 100 % des collaborateurs des entités du groupe La Banque Postale. »

Objectif 1 : la culture de l'impact

L'indicateur « Part des offres identifiées comme citoyennes via la check-list ESG »

vu par Marie Georges,

Directrice exécutive Conseil en développement durable
Accenture France et Benelux

« La Banque Postale dispose d'une check-list ESG [1], complétée par les chefs de produit, qui permet de dire si une offre est citoyenne ou non. Depuis septembre 2021, les offres présentées en comité d'examen qui ont obtenu une note supérieure à 50/100 ont été labellisées "citoyennes". Je salue cet outil simple et pratique, très efficace pour sensibiliser l'ensemble des acteurs de la Banque aux sujets ESG, et particulièrement ceux qui conçoivent les offres. C'est un véritable instrument de transformation interne qui peut être très puissant, notamment s'il évolue dans le temps. Il pourrait se digitaliser et intégrer des critères de plus en plus complexes, intervenir tout au long du cycle de vie du produit, être étendu à l'ensemble des offres, et bien sûr aider la Banque à relever ses seuils d'exigence en faisant évoluer la pondération et la notation. »

L'indicateur « Innovation et sensibilisation des clients sur l'empreinte carbone »

vu par Simon Létourneau,

Président et fondateur de Carbo

« Comment changer de culture, de paradigme et de pensée ? C'est l'objectif d'une entreprise à mission. Développer cette nouvelle culture de l'impact dans toutes ses décisions.
Notre conviction profonde est qu'une des nouvelles valeurs de l'impact sera l'empreinte carbone et qu'elle viendra compléter voire dépasser son homologue monétaire. Il devient certain que l'innovation technologique favorisera une démocratisation rapide auprès des parties prenantes (collaborateurs, clients, etc.), puis que la pédagogie permettra de passer de la sensibilisation à l'action consciente et désirable. »

(1) Environnementale, sociétale et de gouvernance.

Objectif 2 : Développer des offres ESG

L'indicateur
« Prêts verts et sociaux aux collectivités »

vu par Nicolas Routier,
Directeur général adjoint en charge du service public et de la régulation, groupe La Poste

« Cet indicateur dit clairement la volonté de La Banque Postale de faciliter à la fois la transition écologique et la transition sociale, et ce, à grande échelle, en rendant ses partenaires privilégiés que sont les collectivités, acteurs de ce mouvement. Cet indicateur figure au plan stratégique de la Banque, preuve que la mission éclaire sa trajectoire, ses choix et ses revues de performance. Il est également suivi par le groupe La Poste, maison mère de La Banque Postale, ce qui donne tout son relief au service public d'aujourd'hui. »

L'indicateur
« Production FAP (financement d'actifs et de projets) déployée pour les projets d'énergies renouvelables »

mesure le soutien de La Banque Postale à la transition énergétique du pays.

L'indicateur
« Encours d'investissement CNP Assurances en faveur de la transition énergétique et écologique »

Obligations vertes, forêts, immeubles labellisés, infrastructures vertes et mobilité à faible émission carbone sont autant de preuves concrètes de la contribution de CNP Assurances.

L'indicateur
« Production annuelle de crédit auprès du logement social, de la santé et du milieu associatif »,

également suivi par le groupe La Poste, mesure le financement de l'intérêt général.

Inédit !
Un NPS [1] de l'accompagnement physique et à distance des clientèles vulnérables.

(1) Net Promoter Score : indicateur de satisfaction.

Objectif 2 : développer des offres ESG

L'indicateur « Clientèles en situation de fragilité financière »

vu par Jean-Louis Kiehl,

Président de Crésus

« La Banque Postale assure une mission tout à fait spécifique sur le marché bancaire français, pour le droit au compte et l'accompagnement des clientèles fragiles. Les actions qu'elle mène dans ce cadre, le plafonnement des frais bancaires par exemple, sont mesurables et attestent de l'effort consenti par la Banque quantitativement. Mais la lutte contre la précarité ne se limite pas à des questions comptables. L'écoute, le conseil, l'orientation vers les aides et les dispositifs sociaux sont tout aussi déterminants pour donner une seconde chance aux personnes en difficulté financière. Mesurer la qualité de l'accompagnement est incontournable pour une banque vertueuse comme La Banque Postale. En visant la satisfaction des clientèles fragiles autant que celle des clientèles patrimoniales, La Banque Postale va au bout de sa mission d'accessibilité bancaire et de la vision humaniste qu'elle partage avec Crésus. »

L'indicateur « Production annuelle de crédit auprès du tissu économique local »

vu par Sarah Lacoche,

Directrice du département des finances,
Banque des Territoires – Caisse des Dépôts

« Le développement d'une offre répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux passe par les PME et les ETI, acteurs incontournables du développement économique local. La Banque Postale accompagne aujourd'hui 11 000 clients PME et ETI avec des solutions de financement à moyen et long terme, et va plus loin en lançant des prêts citoyens à destination des entreprises à mission et des secteurs d'activité les plus exposés aux problématiques de transition énergétique et de souveraineté. Cela implique une démarche ambitieuse de connaissance des clients et de valorisation des meilleures pratiques. En particulier, les prêts verts permettent de financer des projets d'énergies renouvelables, de mobilité décarbonée ou des technologies bas carbone innovantes. Au-delà, le crédit à impact soutient les démarches ESG [2] exemplaires en liant taux d'intérêt et performance extra-financière. La finance durable est un levier puissant de transformation de notre économie et de régénération du tissu productif. »

(2) Environnementales, sociétales et de gouvernance.

Le partenariat avec l'Insee autour des clientèles vulnérables

Aujourd'hui, La Banque Postale accompagne plus de 1,6 million de clients financièrement fragiles et s'engage à détecter et proposer des réponses efficaces aux situations de fragilité de ses clients. Les données de La Banque Postale constituent une source d'information précieuse pour la statistique publique. Basées sur un échantillon de 300 000 clients bancarisés, ces données anonymisées permettent de comprendre les comportements de dépense et d'épargne des ménages, de suivre les indicateurs de la précarité financière en France et de proposer des modèles incitatifs pour en sortir. Cette matière « propriétaire » permet à La Banque Postale de mettre à disposition d'un public académique les données clés pour répondre aux situations de fragilité de ses clients. (Chiffres août 2022.)

Objectif 3 : L'exemplarité de notre action

L'indicateur
« Part des collaborateurs ayant participé à une action d'engagement »

vu par Léa Faucheux,
membre du collectif « Pour un réveil écologique »

« Cet indicateur mesure l'engagement de La Banque Postale à toutes les strates hiérarchiques. Souvent sous-valorisé dans les pratiques RSE des entreprises, il est cependant très structurant dans leur transformation vers un modèle plus soutenable et inclusif. En effet, sensibiliser les collaborateurs à ce genre d'engagement déclenche un cercle vertueux depuis la base. Si cet indicateur recense des actions hétérogènes tant par leur thématique que par leur impact concret, il permet néanmoins d'apprécier l'engagement global des collaborateurs de La Banque Postale. L'analyse des statistiques récoltées pour construire l'indicateur permettra d'améliorer les dispositifs existants et d'en proposer de nouveaux en ligne avec les actions les plus populaires. »

Première banque européenne et parmi les premières institutions financières au monde à s'être dotées de stratégies de décarbonation conformes à l'Accord de Paris, La Banque Postale est également engagée dans les initiatives internationales majeures que sont la SBTi et la Net-Zero Banking Alliance.

Objectif 3 : l'exemplarité de notre action

L'indicateur
« Trajectoire de décarbonation et d'alignement sur l'Accord de Paris »

vu par Benoît Leguet,
Directeur général, Institute for Climate Economics (I4CE)

« S'aligner sur l'Accord de Paris, c'est faire uniquement des choix compatibles avec les stratégies climat définies par ses signataires, dont la France et l'Union européenne. Au-delà de mesurer l'empreinte carbone de son portefeuille et de définir des trajectoires de décarbonation, il s'agit pour une institution financière comme La Banque Postale de contribuer à la stratégie française énergie-climat pour décarboner et adapter notre économie. Comment ? En continuant à revoir sa stratégie globale et ses procédures internes à l'aune du climat, et en soutenant ses parties prenantes pour qu'elles élaborent elles-mêmes des plans de transition. »

Pour piloter ses investissements dans les secteurs de la transition juste (secteurs carbo-intensifs prioritaires, droits humains…), La Banque Postale suit l'indicateur « Part du portefeuille entreprise couvert par des politiques qui encadrent notre contribution à la transition juste ».

L'Envol (programme de mécénat sociétal en faveur de l'égalité des chances), l'arrondi sur salaire, la monétisation des jours de CET (compte épargne-temps) ou le forfait mobilité durable… Autant de dispositifs qui permettent à chaque collaborateur de s'engager concrètement à son niveau.

L'indicateur
« Part des femmes parmi les cadres stratégiques »

vu par Dominique Bourg,
philosophe et professeur honoraire
à l'université de Lausanne

« La Banque Postale compte aujourd'hui 37 % de femmes parmi les cadres stratégiques et vise la parité pour l'ensemble de ses managers, au-delà du périmètre des instances dirigeantes visé par les indicateurs légaux. Pourquoi cet indicateur importe tant en général, et particulièrement pour La Banque Postale, engagée dans une démarche d'entreprise à mission ? Pour une question d'équité intergenre évidente. Mais il y a plus. Le rôle que jouent les femmes ou le rôle qu'on leur refuse est désormais au cœur d'un mouvement de civilisation, et même le moteur et le thermomètre d'une bascule de civilisation, sur une planète écologiquement à la dérive. »

5 groupes de travail pour aller *plus loin*

5 groupes de travail pour aller plus loin

Au-delà de l'élaboration et du suivi des indicateurs, les groupes de travail ont approfondi les questions soulevées par la transition juste, par son impact sur les offres et les outils de La Banque Postale, ainsi que les conditions de sa réussite.

1

La crise économique conjuguée au bouleversement géopolitique en cours interroge sur le déploiement de la transition et sur les outils de gestion des risques utilisés par La Banque Postale, notamment ses stress-tests climatiques. Une recherche académique permettrait d'évaluer la robustesse des modèles macroéconomiques des banques. Le groupe de travail a identifié une première piste : dresser l'état de la littérature critique sur les modèles du Giec [1]. Il envisage d'élargir ses échanges avec des centres académiques phares.

« Suivi de la mission dans un contexte macroéconomique modifié »

vu par Charlotte Gardes,
économiste, FMI

« Tant l'accentuation du réchauffement climatique que le contexte macrofinancier, modifié depuis la guerre en Ukraine, impactent les caractéristiques et le rythme des risques financiers liés au changement climatique et à l'agenda de la transition juste. Il est clé que les banques adaptent leurs outils de mesure et de gestion de ces risques à ces bouleversements profonds. Le groupe de travail lancera, en 2023, un appel à projet académique visant à interroger les limites des méthodologies existantes. L'objectif est de faire émerger de nouvelles approches d'évaluation correspondant au statut d'entreprise à mission de La Banque Postale et lui permettant de mieux gérer ces risques. »

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

2

« Développement du plan de transition de La Banque Postale »

Les banques sont focalisées sur la gestion des risques, mais celle-ci n'intègre pas encore les enjeux d'une transition ordonnée. Pour être leader de la transition juste et contribuer au progrès du secteur, La Banque Postale doit se doter d'une stratégie de transition globale.

5 groupes de travail pour aller plus loin

3

La quantification de l'impact d'un produit est un sujet complexe, qui pose en particulier le problème de la collecte des données. Décidée à faire progresser les standards de la bancassurance, La Banque Postale innove et crée l'Indice d'impact global (IIG). Bâti sur des indicateurs et des règles de calcul propres à chaque métier, il devient le fil rouge de toutes les offres et l'outil de travail de tous les collaborateurs. Un premier cas d'usage de l'IIG a été testé sur le crédit immobilier aux particuliers. Les cas d'usage suivants seront les financements d'actifs et de projets, et les financements immobiliers et des grandes entreprises.

« Développement de la finance à impact : travaux autour des outils de qualification de l'offre »

vu par Marie-Christine Korniloff,

Directrice déléguée aux relations avec le monde économique, WWF France

« Le métier de financier combine historiquement la gestion du risque au rendement. La démarche de l'IIG innove radicalement : elle consiste à ne plus penser seulement en unités monétaires, mais en unités de carbone, en portions de territoire ou en mètres cubes d'eau potable.
En l'absence de définition réglementaire au niveau français ou européen, la finance à impact doit être la plus exigeante possible. Nous proposons que l'impact soit évalué sur la base du changement de comportements négatifs ou des récompenses de comportements positifs du tiers. Ainsi un service ne peut être considéré comme étant à impact sur la seule base d'une contribution environnementale ou sociétale de la Banque. Le concept d'impact regroupe les critères d'intentionnalité, d'additionnalité (2) et de causalité, de mesure de l'impact, de partage de l'effort, de référentiel et d'universalité, d'absence de conséquences négatives, et de transparence. L'application de l'IIG au crédit immobilier permettra de recueillir les preuves d'impact de ce produit bancaire et de poser le cadre de cet indice aussi nouveau que nécessaire. »

(2) Additionnalité : lien de causalité entre un investissement et son impact.

4

« Nourrir l'innovation de l'offre du Groupe »

L'objectif est de transformer les offres existantes en offres à impact et d'en inventer de nouvelles, en cernant les besoins des clients en matière de durabilité et en s'inspirant des dynamiques sociétales à l'œuvre. Première piste de livrable identifiée par le groupe de travail : l'accélération du microcrédit.

5 groupes de travail pour aller plus loin

5

« Assurer l'appropriation de la qualité de société à mission par les collaborateurs du Groupe »

vu par Anissa Papin,
responsable de la communication Engagement citoyen, La Banque Postale

« On ne rejoint pas La Banque Postale par hasard, on s'inscrit dans une démarche et une envie de "faire la banque différemment" ! C'est le moteur qui m'anime, comme beaucoup de mes collègues, guidés eux aussi par une recherche de sens. En 2022, La Banque Postale a fêté ses 16 ans, clamé haut et fort qu'avoir 16 ans aujourd'hui, c'est être solidaire pour construire un monde plus juste, et elle a adopté sans attendre la qualité de société à mission. En France, deux banques ont franchi le pas. La Banque Postale est l'une d'elles. C'est une fierté collective ! Pour que la mobilisation des collaborateurs soit à la mesure de notre ambition, notre groupe de travail a défini et déployé plusieurs leviers d'action. »

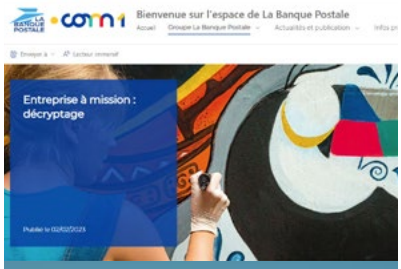

Comprendre

Un portail intranet dédié propose un décryptage : des membres du comité de mission témoignent, un livret résume l'essentiel et un questionnaire permet de tester ses connaissances.

Partager

Rendez-vous bimestriel, le Café Engagé confronte le regard d'une personnalité externe et celui d'une personnalité interne sur les enjeux de la transition juste, et ouvre le débat.

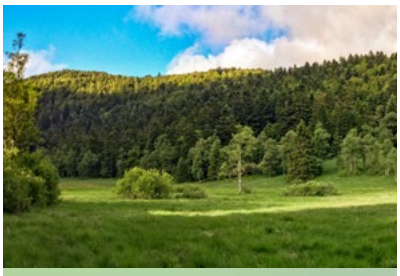

Agir

Pour faire de chaque collaborateur un acteur et un ambassadeur de la transition juste, la Banque encourage l'exemplarité : une campagne LinkedIn a mis à l'honneur les lauréats du programme « Fonds Carbone [3] ». Au-delà, à travers des hashtags mobilisateurs, les collaborateurs ont témoigné des grands projets et des petits gestes du quotidien qui font bouger les lignes.

(3) Ce programme finance les initiatives de collaborateurs visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre au sein des différentes entités de La Banque Postale, dans les sièges comme dans les territoires.

Regards croisés

L'entreprise à mission : un choc de gouvernance

Regards croisés entre Philippe Heim, président du directoire de La Banque Postale, et Adrienne Horel-Pagès, directrice de l'engagement citoyen

Philippe Heim,
Président du Directoire
de La Banque Postale

Adrienne Horel-Pagès,
Directrice de l'engagement citoyen
de La Banque Postale

Ph. H. : Les acteurs bancaires sont au carrefour de l'économie réelle. Face aux priorités de notre temps, l'urgence écologique et la cohésion de notre société et de nos territoires, il est aujourd'hui de leur responsabilité de réorienter structurellement les flux financiers, avec la rapidité que la situation impose. Et de le faire en s'engageant, aux côtés des épargnants, investisseurs et entreprises pour les rendre acteurs de la transition. Le défi est immense et ne peut attendre le bon vouloir de chaque acteur, un contexte favorable ou d'éventuelles opportunités : il nécessite un engagement gravé dans le marbre. C'est le sens de l'entreprise à mission : à la fois engagement statutaire, boussole de nos décisions, cadre d'action pour l'ensemble de nos métiers et souffle / énergie pour animer la transformation au quotidien.

A. H.-P. : Être entreprise à mission nous incite aussi à travailler sur les enjeux de gouvernance à deux niveaux. La gouvernance de la mission elle-même, d'abord. Ce que nous avons fait en formant le comité de mission et en lui donnant un mandat réellement stratégique et des moyens calibrés en conséquence. La gouvernance de la banque ensuite, qui intègre désormais la mission à tous

Mission vs business, où est la juste gouvernance ? Comment faire de la mission le principal levier de l'entreprise et de sa projection vers le futur ?

.../...

Regards croisés

.../...

les niveaux : du directoire aux échanges avec notre actionnaire, le groupe La Poste lui-même entreprise à mission, en passant par les discussions du comité exécutif et du conseil de surveillance qui l'ont intégrée de façon structurelle à leur agenda. Nous sommes convaincus que c'est un impératif, car la mission amène à des arbitrages forts qui impliquent par définition tous les dirigeants de la banque, sans exception. Point innovant, le comité de mission comprend deux collaborateurs tirés au sort, et la commission d'engagement citoyen associe les organisations syndicales pour enrichir le dialogue social : c'est une toute nouvelle perspective.

Ph. H. : L'entreprise à mission nous sert effectivement de boussole pour décider de nos grandes orientations stratégiques et de leur déclinaison opérationnelle au plus près de toutes nos parties prenantes. Elle est la garantie de mettre notre utilité de long terme au centre de nos décisions. Elle nous incite à envisager les effets de nos actions au-delà de notre strict périmètre, à les mettre au regard de besoins majeurs auxquels nous voulons contribuer : la soutenabilité de nos modèles, la qualité de la transition dans nos sociétés et les limites planétaires. Et nous pouvons ensuite appliquer ces perspectives à la vision de notre métier, aux pratiques de notre secteur. L'entreprise à mission nous rend acteur de la transformation de la bancassurance en explorant des voies, en fixant des standards et en entraînant nos parties prenantes dans cette démarche. En cela, c'est un moyen efficace d'anticiper le long terme, et le construire, ce qui est l'une des missions fondamentales d'une bonne gouvernance.

A. H.-P. : L'entreprise à mission est aussi un formidable vecteur pour mettre en œuvre notre raison d'être dans la réalité de nos métiers au quotidien. Elle est un outil de pilotage pour la direction de la banque mais aussi pour chaque équipe, à chaque niveau de responsabilité. Les premiers effets sont là : les objectifs définis dans le cadre de la mission sont repris dans ceux fixés aux collaborateurs, les indicateurs font l'objet de plans d'action suivis par tous les métiers, la construction de l'offre est soumise à ce prisme, notre vie collective au sein de la banque évolue dans le sens de la mission grâce aux formations et aux actions d'engagement mises en avant. La dynamique est ainsi transversale et irrigue largement l'organisation.

Ph. H. : À La Banque Postale, la meilleure garantie que nous avons de ne pas faire de greenwashing est d'apporter la preuve de l'utilité de notre action. Comme la société à mission nous y engage, nous nous livrons au regard de tiers critiques, ce qui est déjà un réflexe pour nous avec les ONG, le référentiel SBTi, etc., et nous renforçons volontairement l'exercice. Notre comité de mission est composé de personnalités aux expériences très riches et aux parcours qui les rendent insoupçonnables de complaisance vis-à-vis de la banque. Nous les incitons à exercer pleinement ce mandat, leur rigueur est un formidable atout pour notre réussite. De l'organisme tiers indépendant, nous attendons bien plus qu'un coup de tampon : un coup de pouce qui nous aide à progresser. Nous sommes embarqués. Les équipes, les clients, le grand public comptent sur nous pour aller de l'avant !

Regards croisés

.../...

A.H.-P. : L'entreprise à mission est un objet vivant dont nous ne cessons de renforcer l'ambition. Initialement conçue au seul niveau de la banque, la mission a vocation à intégrer progressivement l'action des filiales et devenir un véritable outil de pilotage du groupe.
Les indicateurs évolueront tout au long de l'année permettant de renforcer encore davantage nos cibles et nos plans d'actions, autrement dit notre souhait d'avancer encore plus rapidement sur les enjeux essentiels de la transition juste.

« Être entreprise à mission acte un engagement que nous avons tous et nous ouvre des perspectives d'innovation formidables pour permettre à nos clients de changer la donne avec nous. »

Marion Rouso,
Directrice générale de la banque de détail de La Banque Postale

« En un an, 375 nouveaux collaborateurs ont intégré la toute jeune BFI ! Ce qui les a attirés ? Notre singularité, la jeunesse de notre banque, sa qualité d'entreprise à mission. Ce mode de gouvernance engage notre modèle bancaire. Banque et citoyenne, c'est notre raison d'agir. »

Bertrand Cousin,
Directeur général de la Banque de financement et d'investissement de La Banque Postale

« Notre rapprochement sous la bannière de la citoyenneté est une formidable opportunité de former un collectif d'assureurs singulier, le plus utile à la société et celui qui renverse la perception de notre métier. »

Stéphane Dedeyan,
Directeur général de CNP Assurances

Annexes

Les indicateurs de performance

Pour l'an 1 de la mission, les indicateurs se sont principalement construits sur le périmètre de La Banque Postale SA, c'est-à-dire la banque sans le réseau et ses filiales. Les filiales les plus significatives en nombre de collaborateurs (> 200 personnes physiques) ont vocation à être intégrées aux indicateurs tout au long de l'année 2023. Il s'agit de CNP Assurances, La Banque Postale Asset Management, Louvre Banque Privée, La Banque Postale Consumer Finance et La Banque Postale Leasing & Factoring.

Part des collaborateurs ayant suivi une formation RSE/impact

Définition

Cet indicateur informe sur le nombre de collaborateurs ayant suivi une formation sur les sujets de l'engagement citoyen. Il permet d'analyser le déploiement de la culture de l'impact auprès des collaborateurs, pour assurer la compréhension des enjeux RSE par l'ensemble de l'organisation.

Périmètre

Le périmètre de reporting de cet indicateur couvre l'ensemble des collaborateurs de La Banque Postale SA ainsi que les collaborateurs du groupe La Poste impliqués dans l'activité bancaire.

Plan d'action

- Déploiement, dès 2022, de formations généralistes et de formations aux écogestes (stratégie d'engagement citoyen, numérique responsable, ressources et déchets…)
- Construction, en 2023, de formations déclinées et adaptées pour chaque métier

Prise en compte des objectifs extra-financiers dans la rémunération des collaborateurs du Groupe

Définition

Cet indicateur mesure le déploiement, dans les entités et filiales du groupe La Banque Postale, de la définition d'objectifs extra-financiers dans la rémunération variable de chaque collaborateur. L'objectif est que l'ensemble du groupe atteigne cette cible, soit 100 %.

Périmètre

L'indicateur est en construction sur le périmètre du groupe La Banque Postale. Un sous-indicateur qualitatif mesurera la part que représentent ces critères extra-financiers dans la rémunération variable individuelle.

Plan d'action

- Construction de l'indicateur agrégé pour le reporting 2023
- Travail avec les différentes entités pour la mise en place de politiques de rémunération dans les entités/filiales concernées

Annexes

Part des nouvelles offres identifiées comme citoyennes via la check-list ESG

Définition

La check-list ESG renseigne la performance ESG des produits par une notation sur 100 points et l'identification des axes d'amélioration. Lors de chaque mise en marché d'une offre, la grille ESG est complétée par le chef de produit permettant la potentielle émission du label RSE. Une offre est qualifiée de citoyenne si elle a obtenu une note supérieure ou égale à 50.

Périmètre

Cet indicateur correspond au nombre d'offres identifiées comme « citoyenne » sur le nombre total d'offres présentées en comité d'examen des produits La Banque Postale (depuis janvier 2022 et sur la base de la nouvelle check-list ESG).

Plan d'action

- Déploiement de la check-list ESG lors de la création de nouvelles offres
- Consolidation de la doctrine Groupe sur les produits citoyens et à impact

Innovation et sensibilisation des clients sur l'empreinte carbone

Définition

L'indicateur mesure la démocratisation de l'accès au calcul de l'empreinte carbone avec Carbo.
Depuis juillet 2021, La Banque Postale permet à ses clients un accès privilégié à la solution Carbo, qui propose, à partir des dépenses bancaires, une estimation de l'empreinte carbone ainsi que des conseils personnalisés afin de la réduire.

Périmètre

Cet indicateur correspond au nombre de clients particuliers La Banque Postale sensibilisés à travers l'application Carbo depuis leur espace personnel Banque en Ligne (BEL). Il prend en compte les clients qui ont complété le parcours, en répondant aux questions pour estimer leur empreinte, jusqu'au choix de brancher leur compte en banque ou non.

Plan d'action

- Intégration du déploiement de l'offre Carbo auprès des clients corporate au challenge RSE dans l'optique d'être intégrés aux objectifs commerciaux
- Nouveau développement de Carbo dans l'application La Banque Postale en 2023
- Intégration de Carbo dans de nouvelles offres

Annexes

Production annuelle de crédit auprès des collectivités locales (dont prêts verts et sociaux)

Définition

Cet indicateur permet de suivre les montants de financement des prêts verts et sociaux aux collectivités locales. La Banque Postale distribue aux collectivités locales des prêts verts et sociaux ensuite refinancés par une obligation émise par SFIL.

Périmètre

L'indicateur comptabilise la production de financement à moyen et à long terme de l'année à destination de nos clients collectivités locales. Un indicateur supplémentaire permet de mettre en lumière les prêts verts affectés à un projet cohérent avec la taxonomie (eau et assainissement, mobilités propres, valorisation des déchets, énergies renouvelables et rénovation énergétique du patrimoine), ainsi que les prêts sociaux.

Plan d'action

- Analyse approfondie des besoins de financement de la transition par les collectivités locales
- Adaptation des critères d'octroi de crédit aux enjeux de la transition
- Actions de notoriété pour appuyer la démarche de rencontre du décideur (webinaires, présence aux salons...)
- Partenariat avec « The Shift Project »

Production FAP (financement d'actifs et de projets) déployée pour les projets des énergies renouvelables

Définition

Cet indicateur permet de suivre le soutien de La Banque Postale en faveur de la transition énergétique par le financement de projets de production d'énergie d'origine renouvelable.

Périmètre

L'indicateur correspond à la production cumulée depuis 2017 de financement octroyé à des projets de production d'énergie d'origine renouvelable.

Plan d'action

- Renforcement des expertises sectorielles
- Adaptation des critères d'octroi de crédit aux enjeux de la transition

Annexes

Encours d'investissement CNP Assurances en faveur de la TEE (transition énergétique et écologique)

Définition

L'indicateur suit l'évolution de l'engagement de CNP Assurances en matière d'accompagnement vers la transition énergétique et écologique (TEE).

Périmètre

Les obligations vertes, forêts, immeubles labellisés, infrastructures vertes sont compris comme des projets d'énergie renouvelable et des moyens de transport et de mobilité à faibles émissions de CO_2. L'objectif d'investissements verts est déployé par CNP Assurances et ses filiales selon les opportunités offertes par le marché.

Plan d'action

- Investissement dans les domaines identifiés par le scénario de référence de la stratégie nationale bas carbone, le CBI (Climate Bonds Initiative), le label Greenfin et le Panorama des financements climat de I4CE (secteurs de l'énergie, de la mobilité, de l'immobilier et des forêts)

Clientèle en situation de fragilité financière

Définition

L'indicateur aura pour objectif de mesurer la qualité de l'accompagnement des clientèles en situation de fragilité financière.

Périmètre

L'indicateur est en cours de construction.

Plan d'action

L'indicateur est en cours de construction

Annexes

Production annuelle de crédit auprès du logement social, de la santé et du milieu associatif (dont prêts citoyens)

Définition

Cet indicateur suit l'évolution du positionnement de La Banque Postale sur le secteur du logement social et de la santé.

Périmètre

Cet indicateur mesure la production de financement à moyen et à long terme de l'année auprès du logement social de la santé et du milieu associatif (habitat social, santé, institutionnels et économie mixte).
Un sous-indicateur met en lumière les prêts citoyens qui regroupent les prêts verts affectés à un projet cohérent avec la taxonomie, les prêts sociaux ainsi que les crédits à impact.

Plan d'action

- Ciblage des opérations d'accession sociale à la propriété, aux opérations de transition énergétique, sur des outils d'aide à la vente pour les prêts verts et sociaux
- Approche sectorielle priorisée pour les associations
- Actions de notoriété pour appuyer la démarche de rencontre du décideur (webinaires, présence aux salons...)

Production annuelle de crédit auprès du tissu économique local (dont prêts citoyens)

Définition

Cet indicateur suit l'engagement de La Banque Postale pour renforcer le nombre et le volume de financement auprès des PME/ETI.

Périmètre

Cet indicateur mesure les volumes de production de financement à moyen et à long terme de l'année auprès de nos clients PME et ETI.
Un indicateur supplémentaire permet de mettre en lumière les prêts citoyens qui regroupent les prêts verts affectés à un projet cohérent avec la taxonomie, les prêts sociaux ainsi que les crédits à impact.

Plan d'action

- Sensibilisation des commerciaux aux offres citoyennes de La Banque Postale et poursuite de l'outillage Front en outils d'aide à la vente
- Amélioration de la connaissance clients (ciblage des entreprises à mission, ciblage des secteurs d'activité les plus exposés aux problématiques de transition énergétique et de souveraineté)

Part des femmes parmi les cadres stratégiques

Définition

Cet indicateur mesure la part des femmes parmi les cadres stratégiques, afin d'évaluer l'accès des femmes aux postes à haute responsabilité, au-delà des mesures de parité réglementaires existantes pour les cadres dirigeants.

Périmètre

L'indicateur mesure la part des femmes parmi les cadres stratégiques (catégories K et HG [1]), hors cadres dirigeants. Il prend en compte l'ensemble des collaborateurs de La Banque Postale SA, avec le statut de banquier (entité qui compte le plus de cadres stratégiques au sein du groupe). Ce périmètre a vocation à s'étendre aux filiales significatives et aux collaborateurs du groupe La Poste impliqués dans l'activité bancaire.

(1) Hors grille.

Plan d'action

- Dynamisation de la carrière des femmes à travers le recrutement, la mobilité et la promotion
- Mesures de parité et accompagnement spécifique des futures dirigeantes par des dispositifs ciblés d'actions de formation, de coaching ou de parrainage
- Promotion de plusieurs réseaux de diversité

Part des collaborateurs ayant participé à une action d'engagement

Définition

L'objectif de cet indicateur est de mesurer le niveau d'engagement des collaborateurs au sein de La Banque Postale.

Périmètre

L'indicateur recense le nombre de collaborateurs ayant participé au Fonds Carbone, à l'arrondi sur salaire, au don de jours aux aidants, à la monétisation des jours de CET, au mécénat de compétences, au forfait mobilité durable, à L'Envol [1], à l'animation de la Fresque du Climat.
Le périmètre de cet indicateur est en cours de production.

Plan d'action

- Animation de l'espace tous engagés
- Déploiement du réseau des ambassadeurs de la transition juste
- Déploiement, en 2023, du mécénat de compétences
- Mise en œuvre de la nouvelle feuille de route de L'Envol [1]

(1) Programme sociétal de La Banque Postale.

Annexes

Trajectoire de décarbonation et d'alignement sur l'Accord de Paris

Définition

Cet indicateur mesure l'évolution de la trajectoire de décarbonation de La Banque Postale pour ses émissions opérationnelles (scopes 1 et 2) et pour les émissions liées à ses activités de financement et d'investissement (scope 3). Cette trajectoire de décarbonation est validée par la Science Based Targets initiative (SBTi).

Périmètre

L'indicateur mesure l'évolution de la trajectoire de décarbonation de La Banque Postale avec :
- la réduction de ses émissions opérationnelles par rapport à 2019 (scopes 1 et 2) ;
- la réduction des émissions des portefeuilles crédit immobilier et d'immobilier commercial par rapport à 2020 (scope 3) ;
- la réduction en température pour les actions-obligations et prêts à long terme par rapport à 2019 (scope 3).

Plan d'action

- Accompagnement des initiatives sur le numérique responsable, les achats et les services généraux
- Pilotage du nouveau dispositif du Fonds Carbone
- Opérationnalisation des trajectoires net-zéro sur les émissions financées

Part du portefeuille entreprise couvert par des politiques qui visent à encadrer notre contribution à la transition juste

Définition

Cet indicateur suit la part du bilan éligible couvert par des politiques sectorielles et des politiques thématiques.

Périmètre

L'indicateur est en cours de construction.

Plan d'action

- Définition de la politique sectorielle biodiversité
- Définition des politiques sectorielles ESG sur les volets sociaux et sociétaux (droits humains...)
- Définition des politiques sectorielles sur l'immobilier, l'automobile et l'agriculture

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

La Banque Postale

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Exercice clos le 31 décembre 2022
La Banque Postale
111 rue de Sèvres, 75006 Paris
Ce rapport contient 8 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

La Banque Postale
Siège social : 111 rue de Sèvres, 75006 Paris

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022

Au Conseil de surveillance,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité »), désigné comme organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884[1], nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022, joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait atteint les objectifs opérationnels qu'elle a définis, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la société La Banque Postale respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

[1] Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site www.cofrac.fr

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- En raison de la mise en place récente d'une partie du dispositif de pilotage de la mission, certains indicateurs de suivi des objectifs de la mission ne sont pas encore disponibles pour l'exercice 2022 et seront mis en place par La Banque Postale pour le prochain exercice.
- Les diligences menées ont mis en évidence des axes d'amélioration à apporter en matière de définition, périmètre, traçabilité et contrôle interne sur certains indicateurs de suivi des objectifs de la mission. Ces axes d'amélioration ne remettent pas en cause l'atteinte des objectifs opérationnels, définis à horizon 2025.
- En particulier en lien avec le commentaire précédent :
    - Indicateur « Production FAP (financement d'actifs et de projets) déployée pour les projets des énergies renouvelables » : nous avons constaté un risque d'écart significatif sur la donnée reportée pour l'exercice 2022. Le dispositif de contrôle interne doit être renforcé au niveau de la collecte des informations et de leur consolidation.
    - Indicateur « Part des femmes parmi les cadres stratégiques » : comme précisé dans les Annexes du rapport du comité de mission 2022, l'indicateur est en cours de déploiement au niveau de l'ensemble des entités consolidées du groupe La Banque Postale. Il est actuellement communiqué sur le périmètre La Banque Postale S.A., représentant environ 11% des effectifs consolidés du Groupe.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission ou disponible sur demande au siège de l'entité.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son rapport en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce rapport est joint au rapport de gestion du conseil d'administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Sociétés à mission*, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)[2].

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de sept personnes et se sont déroulés entre janvier et mars 2023 sur une durée totale d'intervention de quatre semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons notamment mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

[2] ISAE 3000 (révisée) - *Mission d'assurance autres que les audits et examens limités de l'information financière historique*

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210 10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;

- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
    - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échange avec la Commission de l'Engagement Citoyen, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
    - la feuille de route de société à mission et le rapport du comité de mission ;
    - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, Déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
    - les informations collectées ;
    - la raison d'être et
    - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesure de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs, et notamment, nous avons :
    - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
    - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
    - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;

- mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
- apprécié la cohérence d'ensemble du rapport du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 15 mars 2023

KPMG S.A.

Xavier de Coninck
Associé

Brice Javaux
Expert ESG
Centre d'Excellence ESG

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 6 585 350 218,00 euros
Siège social et adresse postale : 115, rue de Sèvres – 75275 Paris Cedex 06
RCS Paris 421 100 645 – Code APE 6419Z, intermédiaire d'assurance,
immatriculé à l'Orias sous le nº 07023424.
labanquepostale.com

Conception et réalisation : **HAVAS PARIS** – Crédits photo : Thierry Fanchon ; Julien Millet ; François Rouzioux ; Nicolas Setton ; Getty Images.